

## Jean-Marc Roué, Armateurs de France : "Nous avons l'impression que le shipping reste encore tenu en marge des actuelles réflexions"

[Actu-Transport-Logistique](#) du 11 avril 2018

À l'occasion de l'assemblée générale d'Armateurs de France qui s'est tenue à Paris le 10 avril, Jean-Marc Roué livre un bilan de sa première année de présidence de l'association.

**Actu-Transport-Logistique.fr : L'exercice précédent a été marqué par l'arrivée d'une nouvelle majorité. Comment avez-vous vécu cette transition ?**

**Jean-Marc Roué :** « L'élection du chef de l'État et la mise en place de son gouvernement ont profondément modifié le paysage politique. L'accélération du rythme des réformes mises en œuvre avec détermination par le gouvernement s'appuie sur un Parlement largement renouvelé. Ces parlementaires ont fait preuve en 2017 d'une mobilisation en faveur de l'attractivité, de la compétitivité et du dynamisme de l'industrie maritime. Néanmoins, nous avons l'impression que le shipping reste encore tenu en marge des actuelles réflexions en matière de transport. Pour 2018, nous réclamons des "Assises du maritime" visant à définir une stratégie industrielle. Dans le cadre de la loi sur les mobilités qui doit émerger ce printemps, le maritime ne participerait qu'à hauteur du maintien des exonérations. »

**ATL : En 2017, quelles avancées réglementaires vous ont particulièrement marqués ?**

**J.M.R. :** « L'une de nos principales victoires a concerné le maintien des charges sociales le cadre du projet de loi de finances 2018 en novembre dernier. Cette mesure présente dans la loi de l'Économie bleue prévoyait en effet l'exonération totale des cotisations sociales patronales pour toutes les entreprises d'armement exposées à la concurrence internationale. La décision gouvernementale de supprimer, sans concertation ni étude d'impact préalables, ce dispositif consolidé moins d'un an et demi plus tôt a suscité une vive réaction dans la profession. L'obtention du retrait de cette mesure du projet de loi a été un soulagement. »

**ATL : Quel autre volet législatif était attendu de pied ferme par Armateurs de France ?**

**J.M.R. :** « 2017 a également été marqué par la mise en application effective de la loi sur l'économie bleue avec la parution de plusieurs textes réglementaires. Parmi eux, le décret du 9 mai 2017 relatif à la flotte stratégique qui reconnaît le caractère stratégique des activités de transport et de service maritime. »